

# La Gazette de Sorcel

## Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PUBLIE DANS LES INTRETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

JOS. CHENEVERT, Imprimeur.

### DU FER DANS LE SANG



#### Donne des Forces aux Faibles.

Le syrop peruvien, une solution inalterable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets les plus légers. Il aggrandit la quantité de l'agence vitale de la nature elle-même, du fer dans le sang, et il guérit "des milliers de maux" simplement en stimulant, fortifiant, et en vitalisant le système tout entier. Le sang enrichi et vitalisé parcourt chaque partie du corps, il répare les dommages et les pertes, il cherche les secretions morbides et ne laisse rien pour nourrir une maladie quelconque.

C'est là, que se trouve le sécret admissible de ce remède, pour la guérison de l'indigestion, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Felons, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes de vigueur de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais état du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse ou de déperdition du système. Entièrement libre d'alcool, dans quelle forme qu'il soit, ses effets fortifiants ne seront pas suivis par une réaction correspondante, mais ils resteront en permanence, en communiquant force, vigueur, et une vitalité nouvelle à toutes les parties du système, et en construisant une constitution de fer.

Des milliers de gens ont été transformés par l'usage de ce remède de pauvres et souffrants valétudinaires en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas légitimement se plaindre de ne pas en profiter.

Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYRUP, soufflés dans le verre.

Des brochures gratis. Préparé par **BETH W. FOWLE & FILS, Boston.** Et à vendre chez tous les pharmaciens.

## LUNAN'S

Lisez ce que les gens disent de ce remède populaire contre la Toux, le Rhume et les divers affections de la Gorge et des Pouxmons: les lettres suivantes ne sont que des spécimens d'un grand nombre d'autres reçues journellement.

### PULMONIC

La Lettre No. 40, 1er octobre 1873, de Clément Lévesque, dit: "Le Lunan's Pulmonic Candy s'est montré, dans mon cas, d'une efficacité sans égale pour le soulagement de la Toux et du Rhume."

### CANDY.

La lettre No. 31, 3 février 1873, de l'hon. L. ...., alors sénateur et maintenant juge, dit: "Ma fille souffrait d'un rhume fort grave, qui l'empêchait au point de l'empêcher de dormir la nuit. J'essayai le Lunan's Pulmonic Candy: ses effets furent étonnants; ma fille fut soulagée sur-le-champ, le sommeil lui revint et au bout de quelques jours elle était guérie."

A vendre chez les Droguistes et Marchands en paquets de 15 et de 25 cts. M. Evans, Mercer & Co., sont Agents-Généraux à Montréal.

Sur réception de 25 cts., un gros paquet-spécimen de cet excellent remède sera expédié, franc de port, dans aucune partie de la Province. S'adresser au propriétaire, Wm. J. LUNAN, Boite 37, Sorcel, P. Q. Sorcel, 12 mai 1874.—(37)

## CALENDRIER

POUR

1875.

En vente à la librairie de la Gazette de Sorcel. Sorcel, 31 oct. 1874.

### Magasins à louer.

Les deux superbes magasins nous situés sur la rue Queen, voisins de M. John Mullen, dans une des meilleures places pour le commerce. Situés près des diligences des vapeurs des Cies. Union et du Richelieu, à quelques pas du Marché, ces magasins peuvent faire pour l'importation tout commerce.

Il y a au-dessus de chaque magasin de bons logements bien finis. Quant aux caves, hangars, cour, etc., les locataires en seront satisfaits. Possession au premier mai prochain. Pour les conditions, s'adresser au Magasin de M. JOHN MULLEN. Sorcel, 19 Fév. 1875.—juo.

## CHAUSSURES!

DE TOUTES SORTES

### A très-bon marché.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorcel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de

#### CHAUSSURES D'AUTOMNE ET D'HIVER,

Consistent en :

CONGRES, BOTTES, SOULIERS, PANTOUFFLES, CLAQUES, PA-DESSUS, etc., pour Hommes, Femmes et Enfants.

Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.

Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins àoudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés. Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de

FELIX PLOUF,

No. 18, Rue Augusta,

EN FACE DU MARCHÉ,

SOREL.

3 Novem 1874

### Piano à Vendre.

Un bon Piano de seconde main, à vendre à bon mar hé.

S'adresser

Au Bureau de la Gazette.

Sorel, 13 Fév. 1875.

### Le Grand Remède pour les Femmes!

PILULES PERIODIQUES DE MOSES.

Cette médecine bien connue n'est pas une imposition, mais un sûr remède pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, qu'elle qu'en soit la cause; et bien que ce soit un remède puissant, il ne contient rien qui puisse nuire à la constitution.

Dans tous les cas d'affections nerveuses, ou spinales, douleurs dans le dos, fatigues après un exercice léger, palpitation du cœur, hystérie, ces pilules faciliteront la guérison quand tous les autres moyens auront manqué. Elles ne contiennent pas de fer, calomel, antimoine, ou rien de nuisible au tempérament.

Il y a des directions complètes dans la brochure qui entoure chaque paquet et que l'on doit conserver avec soin.

Pour les détails, obtenir un pamphlet de l'agent, qui le donne gratis. **JOB MOSES, seul propriétaire.**

51 et 124 cents pour les frais de poste adressés à Northrop & Lyman, Toronto, Ont., agents-généraux pour la Province, vous vaudront une bouteille contenant plus de 50 pilules, par le retour de la maille.

En vente par T. J. Tuck et J. R. McBain, chimistes et droguistes, Sherbrooke; J. W. Gamsby, Huntingville; A. H. Moore, Magog; H. J. Brown, Windsor-Mills, et C. Smith, Johnville.

ELECTRICITE.

Huile Electrique de Thomas, valant dix fois son poids en or. La douleur ne peut durer quand on en fait usage. C'est la médecine la moins coûteuse qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Une valeur de 50 centins a guéri un ancien rhume. Il guérit positivement le catarrhe, l'asthme et le cramp. Une valeur de 50 centins a guéri la douleur dans le dos et la même quantité a guéri un mal de dos de huit années. Voici des extraits de quelques-unes des nombreuses lettres qui ont été reçues de différents parties du Canada, lesquels suffiront, nous pensons, pour satisfaire les plus sceptiques.—J. Collard, de Sparre, Ont., écrit: "Envoyez-moi 6 douzaines de bouteilles de l'Huile Electrique de Dr. Thomas; j'ai vendu toutes celles que j'avais eues de vous et j'en ai besoin davantage; ses guérisons sont vraiment merveilleuses."—W. Maguire, de Franklin, écrit: "J'ai vendu tout ce que j'agent a laissé; ce remède agit comme un charme; il a été tenté d'abord, mais il s'écoule bien maintenant."—M. Cole, d'Iona, écrit: "Veuillez m'envoyer 6 douz. de bouteilles de l'Huile Electrique de Thomas; je n'en ai presque plus; rien n'égale ce remède; il est hautement recommandé par ceux qui en ont fait usage."—J. Bedford, de Thimmesville, écrit: "Envoyez immédiatement un nouvel approvisionnement d'Huile Electrique; je n'en ai plus qu'une bouteille; je n'ai jamais rien vu se vendre aussi bien et donner autant de satisfaction générale."—J. Thompson, Wolford, écrit: "Envoyez-moi un autre approvisionnement d'Huile Electrique; j'ai tout vendu ce que j'avais; rien ne se vend mieux que cet article."—Miller & Reed, d'Uxerton, P. Q., écrit: "L'Huile Electrique acquiert une grande réputation; elle est demandée tous les jours; envoyez-nous en un nouvel approvisionnement sans délai."—Le moine, Gibb & Cie, de Buckingham, P. Q., écrit: "Envoyez nous une grosse d'Huile Electrique; nous trouvons qu'elle se vend bien."

En vente à Sorcel à la Pharmacie de Brunneau & Sylvestre. Sorcel, 4 Nov. 1874.—juo

On emploie ordinairement les cendres à la dose de deux à trois minots par arpent, et le sol s'en ressent pendant deux ans. Cette quantité peut être trop élevée pour les terres fortes et humides.

Les cendres, appliquées avec discernement, influent sur les récoltes; mais elles ne peuvent pas, à elles seules, maintenir l'équilibre de fécondité d'une exploitation; l'expérience a fréquemment démontré que, pour soutenir leurs effets, le con-

ours des fumiers d'étable est nécessaire. C'est par l'emploi alternatif ou simultané de ces deux agents, que l'on obtient les résultats les plus remarquables. "Dans les pays où l'on en connaît le mieux le prix et l'usage, observe Puvis, on est resté convaincu que, comme pour l'emploi de la marne et de la chaux, l'union du fumier avec les cendres double réciproquement leur action, et que ce mélange accroît beaucoup la fécondité naturelle du sol."

L'agronome Schwerz professait une opinion analogue. Après avoir signalé l'application alternative des fumiers et des cendres comme fort avantageuse, il ajoute: "Il doit être plus profitable encore d'appliquer les deux engrais à la fois à la terre, en proportionnant la quantité de chacun."—Gazette des Campagnes.

Après de longues années de préparation et d'études, la loi des cadres de l'armée a enfin été adoptée par l'Assemblée, ainsi que l'a annoncé le plus important de cette loi est l'organisation de l'infanterie, qui comprend:

14 régiments d'infanterie de ligne à trois bataillons de quatre compagnies, plus trois compagnies de dépôt.

18 bataillons de chasseurs à pied à quatre compagnies, plus une compagnie de dépôt.

6 bataillons de chasseurs de montagne destinés à la défense des régions montagneuses du territoire; se recrutant principalement dans ces régions et ayant la même composition que les bataillons de chasseurs à pied.

Elle comprend, en outre, les troupes suivantes, spéci des au 19e corps, savoir:

Deux régiments d'infanterie de ligne à trois bataillons de 4 compagnies, plus trois compagnies de dépôt.

### AUX CULTIVATEURS.

CENDRES LESSIVÉES.

Les cendres lessivées sont d'un emploi beaucoup plus fréquent, en agriculture, que les cendres de bois neuves dont l'industrie s'empare pour différents usages, circonstance qui, en élevant leur prix, rend leur acquisition onéreuse pour le cultivateur. Celles-ci sont livrées à nos campagnes par les savonneries, les blanchisseries, les fabriques de salpêtre. Les traitements auxquels elles ont été soumises les ont, en grande partie, dépouillées des sels solubles, mais elles n'en sont cependant pas complètement épuisées.

L'application des cendres vivres réclame certaines précautions, car elles peuvent brûler les organes foliacés; la cendre lessivée, ne renfermant qu'une petite proportion de sels alcalins, n'expose pas au même danger. Outre les silicates de potasse et de soude, on retrouve naturellement dans les cendres lessivées toutes les matières insolubles, les phosphates et les carbonates terreux; celles qui proviennent des savonneries contiennent, en outre, une quantité de chaux assez forte, ajoutée pen tant la fabrication pour donner de la causticité aux lessivés.

Les cendres lessivées se montrent surtout efficaces dans les terres argileuses; elles sont moins profitables aux terres légères, à moins que celles-ci ne soient riches en débris organiques. On peut les associer avantageusement aux engrais verts. Elles produisent de très-bons effets dans les sols humides, surtout dans les années pluvieuses. Il importe toutefois de ne pas en faire usage dans les terrains où les eaux sont stagnantes, car elles y restent sans action.

Si l'on excepte l'hiver, les cendres peuvent être répandues dans les différentes saisons de l'année. Elles doivent être employées bien sèches, et quand on ne les utilise pas au moment de leur acquisition, il importe de les conserver dans un endroit où elles soient à l'abri de l'humidité. Il faut veiller à ce que leur répartition à la surface du sol se fasse aussi uniformément que possible. Elles ne doivent être enterrées que légèrement, et dans le plus grand nombre des cas, un simple hersage suffit pour les placer à une profondeur convenable. Ce n'est que quand on fait usage de doses très-élevées que l'on a recours à la charrue pour les recouvrir, et encore le labour ne doit-il être que superficiel.

Les cendres lessivées se répandent quelquefois en même temps que la semaille. On les applique aussi aux récoltes déjà levées, soit en automne, soit au printemps. La pluie, arrivant après leur épandage, favorise leur action, et une sécheresse opiniâtre peut entraver leurs effets.

Les cendres lessivées conviennent à toutes les récoltes, aux légumineuses, aux céréales, aux plantes oléagineuses, etc. Sur les terrains cendrés, les céréales sont moins exposées à la verve; la paille gagne de la consistance et acquiert assez de rigidité pour soutenir son épi sans fléchir.

"Dans les montagnes, où l'on a à lutter contre un climat rigoureux, dit Schwerz, l'emploi de la cendre est indispensable pour la production du trèfle. Qu'importe bien qu'il ait été fumé le seigle, si on ne le cendre pas, il ne vaut pas la peine de semer ensuite de l'orge et encore moins du trèfle. L'action de ce précieux engrais est telle, qu'au sommet du Scharfenberg, haute montagne en Westphalie, le trèfle peut encore être pâturé en automne, après avoir donné deux bonnes coupes dans l'année. Même dans la seconde année, le trèfle y donne encore souvent deux coupes."

Répondus sur les prairies, la cendre lessivée y produit des effets fort remarquables: elle améliore la qualité de l'herbe et augmente les produits.

On emploie ordinairement les cendres à la dose de deux à trois minots par arpent, et le sol s'en ressent pendant deux ans. Cette quantité peut être trop élevée pour les terres fortes et humides.

Les cendres, appliquées avec discernement, influent sur les récoltes; mais elles ne peuvent pas, à elles seules, maintenir l'équilibre de fécondité d'une exploitation; l'expérience a fréquemment démontré que, pour soutenir leurs effets, le con-

ours des fumiers d'étable est nécessaire. C'est par l'emploi alternatif ou simultané de ces deux agents, que l'on obtient les résultats les plus remarquables. "Dans les pays où l'on en connaît le mieux le prix et l'usage, observe Puvis, on est resté convaincu que, comme pour l'emploi de la marne et de la chaux, l'union du fumier avec les cendres double réciproquement leur action, et que ce mélange accroît beaucoup la fécondité naturelle du sol."

L'agronome Schwerz professait une opinion analogue. Après avoir signalé l'application alternative des fumiers et des cendres comme fort avantageuse, il ajoute: "Il doit être plus profitable encore d'appliquer les deux engrais à la fois à la terre, en proportionnant la quantité de chacun."—Gazette des Campagnes.

Après de longues années de préparation et d'études, la loi des cadres de l'armée a enfin été adoptée par l'Assemblée, ainsi que l'a annoncé le plus important de cette loi est l'organisation de l'infanterie, qui comprend:

14 régiments d'infanterie de ligne à trois bataillons de quatre compagnies, plus trois compagnies de dépôt.

et une armée composée de bataillons à 4 compagnies de 250 hommes sont deux armées fort différentes. Dans la première, le grade de capitaine a peu d'importance; dans la deuxième, il en a une énorme. Le capitaine devient essentiellement l'officier de bataille, et son importance se traduit au dehors par ce signe visible qu'il doit être monté.

La Prusse a depuis longtemps adopté ce système et lui a dû en partie ses succès dans la dernière guerre. Il y a lieu de se réjouir de le voir enfin adopté en France.

### Un pont aérien à Lyon.

Un travail unique en France va être exécuté à Lyon: c'est celui du pont de fer destiné à relier le plateau de Fourvières à celui de la Croix-Rouss, qui pourraient se comparer à deux battes comme celle de Montmartre placées à plus de 300 mètres l'une de l'autre, et qu'il s'agirait de relier par un pont aérien.

La construction de ce pont est évaluée seulement à 2,800,000 fr., sur lesquels il n'est demandé qu'une subvention de 600,000 fr. à la ville. Le pont se composerait de trois travées, l'une au milieu, de 135 mètres, les deux autres de 70 mètres chacune, reposant sur des piles à jour en fonte, scellées sur des bases de maçonnerie construite sur l'alignement des maisons des quais. Le tablier du pont serait élevé de 65 mètres au-dessus du quai, et de près de 50 mètres au-dessus des maisons.

Chaque des deux piles de la travée du milieu serait pourvue à l'intérieur d'un ascenseur qui, en moins de deux minutes et au prix de dix centimes, hisserait les piétons sur le pont, d'où ils gagneraient en peu de minutes leurs affaires les appelant.

Il n'existe en Europe de travaux analogues que le pont de Britannia, en Angleterre, construit en 1817 par R. Stephenson, composé de deux travées de 140 mètres chacune et de deux autres de 70 mètres; celui de Conway, également en Angleterre, construit par le même ingénieur, d'une seule travée de 123 mètres, et celui de Dirschau, en Prusse, de six travées de 129 mètres chacune.

L'Acte de Faillite de 1875.

Nous extrayons ce qui suit du rapport oili tel des débits de la Chambre des Communes, séance du 25 mars:

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill (No. 29) concernant la faillite étant lu—

Sur motion de M. Fournier, le dit ordre est déchargé, et le bill est renvoyé de nouveau à un comité général, à l'effet d'être amendé en offrant dans la première clause les mots "Les fabricants d'alun," "blanchisseurs de toile," "calendriers," "vachers," "les personnes exerçant l'emploi ou la profession d'écrivains publics, recevant les deniers ou les biens d'autres personnes en dépôt de fidéicommiss,"—et en insérant le mot "mineur" après le mot "mécenar" et le mot "ou arbres" après le mot "marchandises,"—et à l'effet d'amener la 27e clause comme suit: "Le gouverneur en conseil pourra nommer, dans les diverses provinces du Canada, excepté la province de Québec, une ou plusieurs personnes pour être syndic officiel ou syndics officiels, ou co-syndic officiel, dans et pour chaque comté."—Et dans la province de Québec, cette nomination d'un syndic officiel ou plus, ou co-syndic, se fera dans et pour chaque district judiciaire dans la province, excepté que dans chacun des districts judiciaires de Québec, Montréal et St. François, respectivement, cette nomination pourra être faite soit pour tout le district, soit pour un ou plusieurs districts électoraux y compris.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité, et amende le dit bill conformément à l'instruction; le bill est ensuite rapporté, tel qu'amendé, et les amendements sont adoptés.

M. Fournier propose que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

M. Bowell propose pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'en remplir la pro-

mière clause par ce qui suit: "Cet acte s'appliquera à tous débiteurs, à toutes sociétés, et à toutes compagnies, incorporées ou non, de même qu'à toutes banques, compagnies d'assurance, de chemin de fer et de télégraphe, et aux dettes encourues par abus de confiance."

Rejeté sur la division suivante:—

POUR: Messieurs Bonrassa Bowell, Brown Burk Cook Costigan, Conpal Cunningham, DeCosmos, Dugas Farrow Ferguson Fleming Gaudet Gibson Gillies Little Macdonnell (Inverness) McCallum McOraney McQuade Mitchell Monteith Montplaisir Oliver Orton Palmer Pisonneau Plait Pope Rochester Roscoe Ryan Rymal Scatcherd Shibley Storton Thompson (Haldimand) Wallace (Norfolk) White et Wright (Pontiac).—41.

CONTRE: Messieurs Appleby Aylmer Baby Bin Barthe Bechard Bernier Bourrassa Bowell Brown Caron Cauchon Cheval Cimon Colby Cook Costigan Comp. Cunningham Guthbert Dugas Farrow Ferguson Fiset Galbraith Gaudet Gibson Gill Gillies Gordon Harwood Horton Little Macdonald (Cap. Breton) MacDonnell (Inverness) McDougall (Renfrew) McCallum McQuade Mills Mitchell Monteith Montplaisir Mousseau Norris Orton Otimet Pisonneau Pope Poullet Poyer Robitaille Rochester Roscoe Rouleau Rymal Scatcherd Shibley Thompson (Haldimand) Wallace (Norfolk) White et Wright (Pontiac).—62.

CONTRE: Messieurs Appleby Bernier Bourrassa Bowell Borden Borron Bowman Brooks Buell Burk Borgee (St. Jean) Burpee (Sanbury) Cartwright Casgrain Charlton Church Cuckburn Colby Cushing Cuthbert Gill Gilmour Gordon Gougeon Hagar Hall Harwood Higginbotham Horton Horton Huntington Horton Irving Jetté Jodoin Kerr Killam Macdonald (Elgin) McDougall (Renfrew) MacKay (Cap. Breton) McKay (Colchester) Mackenzie (Lambton) MacLennan McGregor Metcalf Mills Moffat Moss Mousseau Otimet Paterson Pelletier Perry Pettes Smith (Peel) Smith (Selkirk) Smith (Westmoreland) Sander St. Jean Taschereau Thibault Thompson (Welland) Tremblay Trow Tupper Vail Wallace (Albert) Wilkes Wood et Young.—119.

M. Bourrassa propose alors pour amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'ajouter à la fin de la 60e clause les mots suivants: "Et les dettes dues par un failli à des personnes exceptées de l'opération du présent acte ne seront point comprises dans la décharge accordée à ce failli; mais ce dernier demeurera nonobstant cette décharge, responsable du paiement en entier des dites dettes qui n'ont point été payées aux dites personnes, non considérées comme commerçants, à même les dividendes déclarés sur les biens du failli en vertu du présent acte."—R. jeté sur la division suivante:—

POUR: Messieurs Baby Bin Barthe Bechard Bernier Bourrassa Bowell Brown Caron Cauchon Cheval Cimon Colby Cook Costigan Comp. Cunningham Guthbert Dugas Farrow Ferguson Fiset Galbraith Gaudet Gibson Gill Gillies Gordon Harwood Horton Little Macdonald (Cap. Breton) MacDonnell (Inverness) McDougall (Renfrew) McCallum McQuade Mills Mitchell Monteith Montplaisir Mousseau Norris Orton Otimet Pisonneau Pope Poullet Poyer Robitaille Rochester Roscoe Rouleau Rymal Scatcherd Shibley Thompson (Haldimand) Wallace (Norfolk) White et Wright (Pontiac).—62.

CONTRE: Messieurs Appleby Bernier Bourrassa Bowell Borden Borron Bowman Brooks Buell Burk Borgee (St. Jean) Burpee (Sanbury) Cartwright Casgrain Charlton Church Cuckburn Cushing Davies DeCosmos DeLorme De St. Georges Dymond Ferris Fleming Flesher Flynn Fournier Fraser Geollion Gougeon Hagar Hall Higginbotham Horton Horton Huntington Irving Jetté Jodoin Kerr Killam Lallamme Laird Lajoie Landerkin Langlois Laurier Macdonald (Cornwall) Macdonald (Kingston) Macdonald (Cap. Breton) MacKay (Colchester) Mackenzie (Lambton) MacLennan McGregor McLeod Metcalf Mills Mitchell Monteith Montplaisir Mousseau Oliver Palmer Paterson Power Ray Richard Robitaille Ross (Durham) Ross (Prince-Edouard) Ryan Smith Sinclair Skinner Smitz (Peel) Smith (Selkirk) Smitz (West-



en moins de dix minutes, vingt-cinq à trente personnes s'y trouveront réunies avec des seaux remplis d'eau, puis, déployant un empressement qui leur fait honneur, d'autres allèrent avec leurs voitures chercher de l'eau à la rivière, et bien que les flammes se fussent déjà propagées dans toute l'étendue de la bâtisse...



Avis Public.

Les personnes désirant obtenir Licence pour tenir des maisons d'Entretien public, Auberges ou Magasins pour la vente de liqueurs spiritueuses en cette ville, devront produire à ce bureau les certificats et documents nécessaires, et se conformer à toutes formalités requises, d'ici au 15 d'Avril prochain.

Par ord. du Conseil-de-Ville, Jno. Geo. CREBASSA, Jr., Secrétaire-Trésorier.

HOTEL-DE-VILLE, Sorel, 30 Mars 1875.

On demande.

A la Pharmacie de Sorel, pour le 1er Mai prochain, Un jeune Médecin ou Pharmacien.

Un Clerc-Médecin sachant l'anglais. Celui qui avait déjà de l'expérience serait préféré. Pour plus d'informations, s'adresser à ADOLPHE BRUNEAU, SOREL.

CITE DE MONTREAL. Département des Chemins. SOUMISSIONS.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-signe et entosées « Soumissions pour Briques » seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MARDI, le 27 Avril prochain, à MIDI, pour la livraison de 1,500,000 Briques carrées (bien cuites). 1,500,000 Briques en biseau (b-velled) do.

Table with 2 columns: Amount (375,000) and Date (20 Juin, 20 Juillet, 20 Août, 15 Septembre). Includes 'Brigue en biseau (b-velled)' and 'Brigue carrée'.

P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité. Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 25 mars 1875.



Avis Public.

Est par le présent donné que la Liste des Electeurs Parlementaires a été préparée par le sous-signé, pour la Ville de Sorel, conformément aux dispositions de l'Acte Electoral de Québec (38 Victoria, Chapitre 7), et qu'un double d'icelle Li a été déposé dans son Bureau à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, et que la dite Liste restera ainsi en dépôt pour révision pendant l'espace des trente jours qui suivront la publication du présent avis.

Jno. Geo. CREBASSA, Jr., Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Sorel, 15 Mars 1875. Acte Concernant la Faillite de 1869. En l'affaire de SEVERE LAPARIERE, navigateur et commerçant de la paroisse de St. David, FAILLI.

Acte Concernant la Faillite de 1869. En l'affaire de LOUIS TESSIER, commerçant de bois de la paroisse de St. Thomas de de Pierreville, FAILLI.

On demande. Un jeune homme pour être commis à la librairie de la Gazette de Sorel. Sorel, 26 mars 1875.—jno.

DEMANDES. Nous demandons aux hommes et à x femmes d'énergie de l'ouvrage qui leur rap. certain de \$1 à \$2 par jour, dont ils pourront s'enquérir sans s'obliger et l'endroit où il doit paraître, et qui est parfaitement honorable. Tous détails sont joints gratuitement; et sur réception de 50 cts, des échantillons de la valeur de plusieurs piastres sera expédiés à ceux qui les requerront, et les rendront aptes à se mettre à l'œuvre tout de suite. S'adresser à J. LATHAM & Co., 292, rue Washington, Boston, Mass. 30 mars 1875.—61.

Acte de Faillite 1869. Dans l'affaire de DAVID GRENIER, commerçant de la ville de Sorel, FAILLI.

TAPISSERIE. Un magnifique assortiment de TAPISSERIE à vendre à la Librairie de La Gazette de Sorel. Il y en a depuis 5 cts. jusqu'à 75 cts. Sorel, 20 Mars 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de J. B. LACHAMBRE, marchand, de St. Marc, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de Préfontaine & Pettigrew, ci-devant de la ville de Sorel, et maintenant de la cité de Montréal, commerçant faillit.

Le syndic soussigné vendra, par encan public, sur les lieux, en la dite ville de Sorel, jeudi, le 8 avril prochain, à midi, la propriété suivante, Savoir: Une étendue de terre située dans la ville de Sorel, dans le comté de Richelieu, le dit lot de terre connu et désigné par les numéros deux cent quatre-vingt (240) et quatre cent neuf (409), borné en front par la rue Providence, en arrière, par le lot quatre cent soixante-dix (470), d'un côté, d'une partie des lots deux cent quatre-vingt-un (281) et quatre cent neuf (409), et de l'autre côté, partie par les lots quatre cent (400) et deux cent soixante-dix-neuf (279), contenant en front cent onze pieds (111), en arrière, cent dix-sept (117), sur une profondeur de cent trente-deux (132), le tout plus ou moins, mesure anglaise, avec une maison en bois, la gar, deux appartements, étables, grenier et une brasserie sus-crits.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. DANS LA COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de F. X. COMTOIS, commerçant de la Ville de Sorel, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869. Dans l'affaire de FELIX COTE, commerçant, de St. Zéphirin de Couval, FAILLI.

Maison à vendre. Une maison à vendre, située sur la rue Elizabeth, voisin de celle qui fait le coin de la rue Charlotte et de la rue Elizabeth. Conditions faciles. S'adresser à S. LAPALME, Ecr., N. P., SIOUXE E., ou à V. Gladu, Ecr., N. P. on L. A. DeBlois, Ecr., Avocat, St. François du Lac. 23 mars 1875.—1m.

Avis de Déménagement. MM. GAUCHER & TELMOSSÉ, IMPORTATEURS, ont transportés leurs Magasins, vers le PRÉMIER AVRI, dans les nouvelles bâtisses, Nos. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent, ET Nos. 197, 197A ET 199, rue des Commissaires, où ils continueront le commerce d'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saïndoux.

Acte de Faillite 1869. Dans l'affaire de TREFFLÉ LAVALLÉE, commerçant de la ville de Sorel, FAILLI.

MARCHANDISES SECHES. GRAND VENTR DE MARCHANDISES SECHES, SANS RESERVE. Le tout pour argent comptant.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE BRUNO BELIVEAU, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE BRUNO BELIVEAU, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE BRUNO BELIVEAU, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE BRUNO BELIVEAU, FAILLI.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE BRUNO BELIVEAU, FAILLI.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!! A MOITIE PRIX, CHEZ N. ARSENAULT, qui vient de faire l'acquisition d'un stock de chaussures provenant d'une faillite, et le vendra presque pour rien, tel que vous le verrez par les prix ci-dessous:

Chaussures en cuir pour enfants, 50 cts. Do en cuir pour filles, 60 cts. Do en cuir pour dames, 80 à 90 cts. Congress à pour hommes, \$1.25 à \$1.50. Grandes boîtes pour hommes, \$1.50.

Une visite au plus tôt est sollicitée au magasin de N. ARSENAULT. Sorel, 6 mars 1875.

EN CAN!!! SALLE D'ENCAN PUBLIQUE. Messieurs Turcotte & Conlin viennent d'ouvrir une salle d'Enca, et il recevront toutes espèces de Marchandises et autres articles pour vendre à commission ou par encan.

Bateau-a-Vapeur à Vendre. Le petit vapeur Adolphus, tel qu'il se trouve actuellement dans le Bassin Fall, est à vendre.

MOULIN A SCIE ET MANUFACTURE DE PORTES, CHASSIS, JALOUSIES OU PERSIENNES, CORNICES, MOULURES, ETC.

A LOUER. Deux magnifiques magasins situés dans une des meilleures places de la ville pour n'importe quel commerce.

MOULINS A COURE. Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour les célèbres Moulins à Coude de CLEMAX et de HOWE.

Venez et vous verrez, C. MONGEON, MARCHAND. Sorel, 22 août 1874.—jno.

DEMEMAGEMENT. J. A. GERMAIN, TRANSPORTERA SON MAGASIN AU 1er MAI, dans le Magasin de Mr. Lunan, ci-devant occupé par ERNEST DESSERT, et voisin de l'HOTEL PICHE. Sorel, 23 Mars 1875.—2m.

DEMEMAGEMENT. A vendre au prix courant, d'ici au premier mai prochain, AU MAGASIN DE AD. BRUNEAU, No. 10, Rue du Roi.—SOREL.

ASSUREZ-VOUS A LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Coo. D. Farrier, Ecr. Thomas Tiffin, Ecr. Amabile Jodoin, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALE: C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant, District de Montréal. MONTREAL. JOSEPH CAUTEHEC, Agent à Sorel. Pour les Comtés de Richelieu et Yamaska. BUREAU:—Près du Marché, voisin de M. Narcisse Rajotte, Marchand. Sorel, 20 Mars 1875.—m.

A Vendre. Cette belle maison à trois étages en brique, située à l'encan de la rue Prince et à l'encan de la rue St. Louis, est occupée, comme magasin d'épicerie et résidence, par le soussigné depuis plusieurs années.

A LOUER. Le Magasin et résidence, tous deux de première classe, occupés par M. Ernest Dessert tant comme résidence que comme magasin de Marchandises Sèches, et attenant à L'HOTEL PICHE. C'est à sans contredit un des meilleurs sites de toute la ville pour le commerce de Marchandises Sèches, Bijouterie, Pharmacie, etc. Possession au 1er. mai prochain. Pour les conditions, s'adresser à WILLIAM LUNAN, Rue du Roi, MONTREAL. Sorel, 30 janvier 1875.

UNION HOTEL NO FAILURE. L'ANORAIE. Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir à Lanoraie l'ancien hôtel si bien connu, autrefois occupé par M. Marotte et qu'après avoir fait subir plusieurs améliorations à la maison, ils se proposent de tenir cet hôtel sur un bon pied, afin de satisfaire le public voyageur, qui trouvera toujours une bonne table et de beaux lits, etc., etc. On pourra se procurer des places pour les chevaux, et il y aura toujours un homme attendu dans la cour pour prendre soin des chevaux. Chs. McKERCHER, Chs. ROBILLARD, Propriétaires. Lanoraie, 17 Février 1875.—6m.



DEVINS & BOLTON 3 décembre 1874.—3m.

SOUSSIONS.

Des soumissions seront reçues à Ottawa jusqu'au 30 Avril Prochain.

PHARE

à la Pointe cadieux, Comté de Vaudreuil, rivière Ottawa.

Les plans et devis pourront être vus au département et au bureau de H. H. Whitney, Ecr., secrétaire des commissaires du havre Montréal, où les soumissionnaires pourront trouver des blancs de soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter plus basse ni aucune des soumissions.

Wm. SMITH, Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, 1 Mars 1875.

PRESSE A VENDRE.

Une magnifique petite presse à jobs (Ruggles) qui peut imprimer grand foolscap. Elle est en bon ordre et peut faire de très-bon ouvrage. Conditions faciles.

S'adresser à J. A. CHENEVERT, BUREAU DE LA Gazette de Sorel, Sorel, 9 Avril 1874.—jno.



Grateful Thousands proclaim VINEGAR BITTERS the most wonderful invigorant that ever sustained the sinking system.

No Person can take these Bitters according to directions, and remain long unwell, provided their bones are not destroyed by mineral poison or other means, and vital organs wasted beyond repair.

Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, which are so prevalent in the valleys of our great rivers throughout the United States, especially those of the Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, and many others, with their vast tributaries, throughout our entire country during the Summer and Autumn, and remarkably so during seasons of unusual heat and dryness, are invariably accompanied by extensive derangements of the stomach and liver, and other abdominal viscera.

Fortify the body against disease by purifying all its fluids with WALKER'S VINEGAR BITTERS. No epidemic can take hold of a system thus fore-armed.

Dyspepsia or Indigestion, Headache, Pain in the Shoulders, Coughs, Tightness of the Chest, Dizziness, Sour Eructations of the Stomach, Bad Taste in the Mouth, Bilious Attacks, Palpitation of the Heart, Inflammation of the Lungs, Pain in the region of the Kidneys, and a hundred other painful symptoms, are the offspring of Dyspepsia. One bottle will prove a better guarantee of its merits than a lengthy advertisement.

Scrofula, or King's Evil, White Swellings, Ulcers, Erysipelas, Swelled Neck, Eczema, Scrofulous Inflammations, Indolent Inflammations, Mercurial Affections, Old Sores, Eruptions of the Skin, Scald-head, Itch, Scurf, Discolorations of the Skin, Humors and Diseases of the Skin of whatever name or nature, are literally dug up and carried out of the system in a short time by the use of these Bitters.

For Inflammatory and Chronic Rheumatism, Gout, Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, Diseases of the Blood, Liver, Kidneys and Bladder, these Bitters have no equal. Such Diseases are caused by Vitiated Blood.

Mechanical Diseases.—Persons engaged in Paints and Minerals, such as Plumbers, Type-setters, Gold-beaters, and Miners, as they advance in life, are subject to paralysis of the Bowels. To guard against this, take a dose of WALKER'S VINEGAR BITTERS occasionally.

For Skin Diseases, Eruptions, Itch, Salt-Rheum, Itches, Spots, Pimples, Pustules, Boils, Carbuncles, Ring-worms, Scald-head, Sore Eyes, Erysipelas, Itch, Scurf, Discolorations of the Skin, Humors and Diseases of the Skin of whatever name or nature, are literally dug up and carried out of the system in a short time by the use of these Bitters.

Pin, Tape, and other Worms, lurking in the system of so many thousands, are effectually destroyed and removed. No system of medicine, no vermifuge, no anthelmintics will tell you when the system is thus purified.

For Female Complaints, in young or old, married or single, at the dawn of womanhood, or the turn of life, these Tonic Bitters display so decided an influence that improvement is soon perceptible.

Cleanse the Vitiated Blood whenever you find its impurities bursting through the skin in Pimples, Eruptions, or Sores; cleanse it when you find it obstructed and sluggish in the veins; cleanse it when it is foul; your feelings will tell you when. Keep the blood pure, and the health of the system will follow.

R. H. McDONALD & CO., Sole and Gen. Agents, San Francisco, California, and all parts of the Pacific Coast.

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 avril 1873.—jno.

CHANGEMENT DE BUREAU.

J. B. Brousseau, AVOCAT. A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Béliveau. Sorel, 15 Octobre 1873.

C. HARPIN AVOCAT, RUE AUGUSTA, Voisin du Bureau de Poste, SOREL, P. Q.

M. Harpin se charge de collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Onrs, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi. Sorel, 28 Mai 1873.—na.

G. I. BARTHE, Syndic Officiel POUR LE

Distriet de Richelieu. D'après une récente décision de la Cour d'appel, j'ai le droit de recevoir les cessions pour tout le District. Sorel, 19 sept. 1874.

Dr. A. GLADU, No. 34, RUE SOPHIE, deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. Jousseux. SOREL, Sorel, 30 avril 1874.—na.



Dr. HEROUX, DENTISTE, Dents extraites sans douleur au moyen du gaz hilarant. Fausses dents posées avec exactitude. No. 42, RUE DU ROI. Sorel, 22 août 1874.—1 an.

J. A. E. GENEUREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR, Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—1 an.

L. A. P. BARTHE, Courtier en Stock et Agent Général. BUREAU 235, RUE St. JACQUES, 235 MONTREAL. 24 octobre 1874.—1 an.

Assurance "Royale Canadienne." Toute personne désirant vendre ou acheter des parts dans l'Assurance "Royale Canadienne" et l'"Agricultural" du Canada, ou dans toute autre compagnie ou institution financière, non encore cotée à la Bourse, trouvera de grands avantages en s'adressant au bureau du soussigné, rue St. Jacques, no. 235. L. A. P. BARTHE. Rapport quotidien de la Bourse toujours en vue. Sorel, 29 oct. 1874.

OUVRAGE POUR TOUS. A domicile, pour les hommes ou les femmes; \$35 par semaine, le jour ou le soir. Pas de capital. Nous envoyons un bon paquet d'effets par la malle gratis. S'adresser avec un timbre de 10 cts. pour le retour, à M. Young, 173 rue Greenwie, N. Y.—5a.

A louer.

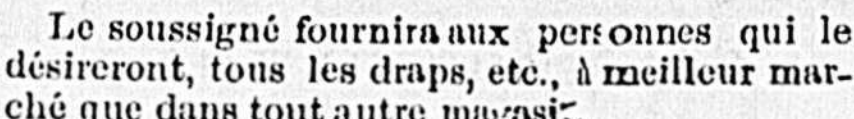
PLUSIEURS MAISONS ET MAGASIN A LOUER, par FR. LABELLE, Sorel, 1er. septembre 1874.

Avant tout soyons Canadiens.

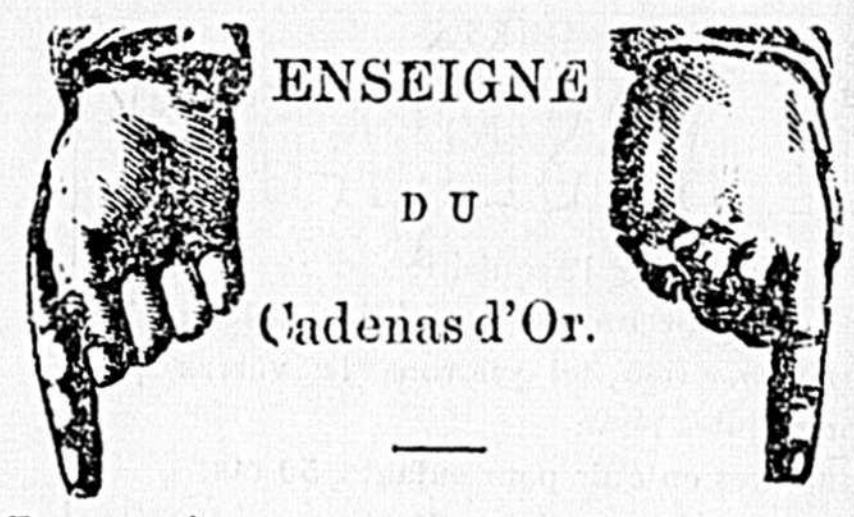
LA "CITOYENNE," ASSURANCE DU CANADA. VIE, ACCIDENTS, GARANTIE. Le soussigné est agent de cette assurance pour le district de Richelieu. C. HARPIN, Agent. Sorel, août 1874.—5m.

Mode de Printemps.

POUR 1875. Place du MARCHÉ SOREL. Place du MARCHÉ SOREL. Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—1 an.



ENSEIGNÉ DU Cadenas d'Or. Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electro-plaqué, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Conchettes en fer battu, Poêles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. Aussi agent du célèbre Sapollit pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG, Montréal, 26 juillet 1872.—1 an.



FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL. Le où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions. Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible. réparation de bouilloires et tuyaux neufs. Il se flatte de pouvoir mériter une large part au patronage public. Augustin Portelance. Sorel, 15 Octobre 1862.—1 an.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER. Sorel, 9 juillet 1872.—na.

VOITURES D'HIVER ET D'ETE. faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés. Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix sont modérés, et ses conditions faciles. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, RUE CHARLOTTE, Sorel, 9 juillet 1872.—na.

MAGASIN de PEINTURE. HUILES, Etc., Etc. Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes, MONTREAL 259, RUE ST. PAUL Près de la Rue St. Vincent, A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc. Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. LETOURNEUX. 28 Juillet 1874.—u.

AVIS AUX NOTAIRES. A VENDRE. Deux portes en fer pour voutes; et s sont doubles et portent serrures br. vetées. Conditions faciles; s'adresser à ce bureau: Sorel, 4 août 1874.—no.

SIROP COMPOSE D'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS. Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu; et le débit de plus en plus grand qui s'en fait est le meilleur garant de l'estime que le public lui accorde. Le Sirop guérit la Consommation Pulmonaire à ses premiers et seconds degrés; il soulage beaucoup le malade et prolonge sa vie lors même que la Consommation en est rendue à son troisième degré. Il mettra fin à l'Asthme et fera cesser la Bronchite, la Laryngite, la Toux et les Rhumes. Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'insuffisance du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, la Dyspepsie, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, la Paralysie ou partielle ou générale, et l'Aphonie, ou l'absence de la Voix, ainsi que la Leucorrhée, le Chlorose et l'Anémie, et il rendra le sang à sa pureté naturelle et à son état normal. Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'insuffisance du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, la Dyspepsie, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, la Paralysie ou partielle ou générale, et l'Aphonie, ou l'absence de la Voix, ainsi que la Leucorrhée, le Chlorose et l'Anémie, et il rendra le sang à sa pureté naturelle et à son état normal. A VENDRE CHEZ LES PHARMACIENS. Prix: \$1.50 PAR BOUTEILLE; SIX POUR \$7.50. JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N. B. Sorel, 1er. août 1874.—4m.

LISEZ CECI:

NOUS DONNONS QUELQUES Certificats PARI 1,500 AUTRES que. Nous avons en notre possession. LA PLUS Grande découverte du Siecle. Ecoutez la voix du Peuple! Elle remercie Dieu! Montréal, 9 avril 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. Depuis plusieurs années je souffrais du rhumatisme, lorsque je lus votre annonce qui paraissait dans le National, et j'achetai deux bouteilles de Devins & Bolton. Grâce à Dieu, je suis maintenant bien, vu l'efficacité de votre merveilleuse médecine. Vous pouvez vous servir de ce certificat pour le bénéfice de ceux qui souffrent, si vous le désirez. Respectueusement votre, JACQUES PAQUETTE, Commis, No. 235 rue St. Jacques. Montréal, 3 avril 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du rhumatisme scientifique pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur. F. V. Gauthier, No. 372 rue Notre-Dame. Montréal, 16 mars 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'après m'être servi de deux bouteilles de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé; je suis maintenant mieux que je n'ai été depuis de longues années. Je demeure, Wm. A. Taylor. Témoin: Alfred W. Hutchinson, "Montreal House."

FAITES CIRCULER CECI: Montréal, le 24 avril 1874. MM. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Sans que vous me le demandiez, je vous rends témoignage en faveur du précieux "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout le dernier hiver, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si générale et douloureuse, le rhumatisme. Ayant entendu parler des guérisons merveilleuses opérées par le DIAMOND RHEUMATIC CURE, je me suis avisé de m'en procurer une bouteille. Ce que j'ai fait. Qu'il me suffise de dire que j'ai fait usage de ce remède sans la moindre confiance dans ses bons résultats. Après en avoir pris moins d'une demi-bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque, plus de quatre semaines se sont écoulées, et je suis encore bien, sans aucune douleur et sans aucun indice du retour de la maladie. Par amour pour l'humanité souffrante, faites connaître à tous, les heureux résultats que m'a procurés l'usage du "Diamond Rheumatic Cure." Votre dévoué J. B. Bess, Commerçant d'articles et de fruits, 128, rue St. Jacques.

Des milliers d'autres faibles, malades et souffrants ont été changés par l'usage de ce remède de mourants en hommes forts, bien portants et heureux; et ceux qui souffrent ne peuvent avoir aucune raison de ne pas en faire l'essai. Ce remède est en vente chez tous les pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez DEVINS & BOLTON, l'orte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec. Prix, \$1.00 la bouteille grandes bouteilles \$2.00. 6 juin 1874.—un.

AVIS AUX NOTAIRES. A VENDRE. Deux portes en fer pour voutes; et s sont doubles et portent serrures br. vetées. Conditions faciles; s'adresser à ce bureau: Sorel, 4 août 1874.—no.

SIROP COMPOSE D'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS. Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu; et le débit de plus en plus grand qui s'en fait est le meilleur garant de l'estime que le public lui accorde. Le Sirop guérit la Consommation Pulmonaire à ses premiers et seconds degrés; il soulage beaucoup le malade et prolonge sa vie lors même que la Consommation en est rendue à son troisième degré. Il mettra fin à l'Asthme et fera cesser la Bronchite, la Laryngite, la Toux et les Rhumes. Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'insuffisance du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, la Dyspepsie, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, la Paralysie ou partielle ou générale, et l'Aphonie, ou l'absence de la Voix, ainsi que la Leucorrhée, le Chlorose et l'Anémie, et il rendra le sang à sa pureté naturelle et à son état normal. A VENDRE CHEZ LES PHARMACIENS. Prix: \$1.50 PAR BOUTEILLE; SIX POUR \$7.50. JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N. B. Sorel, 1er. août 1874.—4m.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

DES VOYAGEURS DE HARTFORD. Capital: \$2,500,000 (The Travellers Insurance Company of Hartford, Conn.) La Compagnie d'Assurance des Voyageurs sur la vie et contre les accidents de Hartford, Conn., représentée dans cette ville par M. Jos. Cartier, tient déposées à son crédit, comme une garantie pour le bénéfice de tous les possesseurs de ses Polices, tant dans la Puissance du Canada que dans les Etats-Unis, les sommes suivantes, comme l'attestent les certificats de dépôt du Trésorier de l'Etat de Connecticut, et du Député Receveur-Général de la Puissance. DEPARTEMENT DU RECEVEUR-GENERAL, Ottawa, 30 Juillet 1868. Reçu de la Compagnie d'Assurance des Voyageurs de Hartford, Conn., la somme de cent quarante mille piastres en bons des Etats-Unis, comme dépôt pour les possesseurs canadiens de Polices d'Assurance de cette Compagnie. (Signé) F. D. HARRINGTON, Député Receveur-Général. COMPAGNIE D'ASSURANCE DES VOYAGEURS DE HARTFORD, CONN. ETAT DE CONNECTICUT. Bureau du Trésorier, Hartford, 2 Janv. 1874. Ceci peut certifier que Compagnie d'Assurance de Hartford, Conn., a un dépôt du bureau du Receveur-Général à Ottawa, comme garantie et pour le bénéfice de tous les possesseurs de Police d'Assurance de cette Compagnie, se montant à deux cent mille piastres en bons des Etats-Unis et de l'Etat de Connecticut. (Signé) CHARLES M. FORD, Trésorier. Sorel, 25 nov. 1874.—ua.

DE \$5 A \$20 PAR JOUR. AGENTS DEMANDES. Toutes les classes de travailleurs, de l'un ou de l'autre sexe, jeunes ou vieux, font plus d'argent en travaillant pour nous, dans leurs moments de loisir, ou tout le temps, que de toute autre manière. Les détails sont fournis gratuitement. Une carte postale envoyée aux Etats ne coûte que 2 cts. S'adresser à G. STINSON & Co., Portland, Maine. Sorel, 24 octobre 1874.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright & Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

BONNES CARTES A JOUER

POUR .55 cts. LA DOZ. A vendre à la librairie de LA GAZETTE DE SOREL, Sorel, 7 Oct. 1874.

Venez tous faire de bonnes affaires CHEZ WILLIAM KELEY, Vis-à-vis du Marché.

VIENNENT D'ETRE REÇUS 50 caisses de marchandises d'automne et d'hiver, qui seront vendues à 50 par cent moins cher que l'année dernière. 3,000 habillements en Beaver noir, bleu, brun et gris, grands et petits, de \$3 à \$15. 950 habillements pour petits garçons, de \$3 à \$7 par habillement complet. 200 paires de couvertes à bon marché, et un grand nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue. WILLIAM KELLY, MARCHAND, Enseigne des Contrevents Rouges, Vis-à-Vis du Marché. Sorel, 19 sept. 1874.

Service à la vapeur entre Victoria, Colombie Anglaise, et San Francisco. DES SOUMMISSIONS adressées au Maître Général des Postes du Canada seront reçues à Ottawa jusqu'à mardi midi, le quatre mai prochain, pour le transport des mailles de Sa Majesté, de moins de 1,000 tonneaux, et deux fois par mois pendant le reste de chaque année. Les soumissions devront établir le prix demandé pour le double voyage de Victoria à San Francisco et retour, ou vice versa, et le paiement se fera à Victoria tous les trois mois. On peut se procurer les stipulations des conditions proposées, au bureau de poste des villes principales de la Puissance, y compris Victoria, dans la Colombie Anglaise; aux bureaux des postes britanniques à New-York et à San Francisco; au bureau de l'agent général du Canada à Londres, Edward Jenkins, à New-York, rue King, Westminster.

WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des postes, Canada, Ottawa, 26 février 1875. 6 mars 1875.—2m.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue George, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, et JOS. A. CHENEVERT, Imprimeur. Domiciles No. 36 et 75, Rue King (Du Roi).

Abonnement: EDITION SEMI-QUOTIDIENNE: Pour douze mois..... \$2.00 Pour six mois..... 1.50 EDITION HEBDOMADAIRE [le Samedi]. Pour deux mois..... \$1.00 Pour six mois..... 0.50 Aucun abonnement pour moins de 3 mois. Les personnes payant un an d'avance à l'Édition Semi-Quotidienne auront droit à un Volume valant \$1 comme prime. TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier. La ligne, insertion par ligne..... \$0.05 Les insertions subséquentes par ligne 0.02 Une annonce d'une colonne avec continuation pour l'année..... \$5.00 do de une colonne pour l'année. 30.00 do de un quart de do..... 15.00 Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition. \$30.00 do do pour six mois do... 18.0